



LE NICKEL-SLN

DECLARATION D'INCIDENT — QUALITE DE L'EAU — COLIFORMES TOTAUX ET ENTEROCOQUES DEPASSANT LES VALEURS LIMITES DE CONCENTRATION

Rejet : Atmosphérique canalisé

Non-conformité : Dépassement de valeur limite d'émission

Site : Société Le Nickel SLN – Doniambo

Département : Stratégie Gestion de l'Energie

Atelier : Centrale Accostée Temporaire

Point de rejet : Eaux domestiques (Sewage waters) Point n°14

Référence : DE2023-082

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
KARPOWERSHIP	David ROUZEYROL <i>Ingénieur Gestion de l'Energie</i> 	Paul LAWI <i>Responsable stratégie énergie</i> P.O. D. Rouzeyrol 

1. INTRODUCTION ET CHRONOLOGIE

Rapport d'incident pour déclarer le dépassement de la concentration de coliformes totaux et d'entérocoques par rapport aux valeurs limites de concentration fixées dans l'ICPE.

- 30/03/2023 ➔ reçu les résultats de la campagne bimestrielle de mesure de février 2023 – Qualité de l'eau

Les 2 échantillons présentent des concentrations totales de coliformes et d'entérocoques entre 10 et 100 fois supérieures aux valeurs limites de concentration définies dans l'autorisation ICPE.

Février 2023	Unité	Campagne 1	Campagne 2
Paramètres physicochimiques généraux			
Mesure du pH	-	7,13	6,92
Couleur apparente de l'eau	Pt-Co	62,0	<15,0
Chlore résiduel total	mg/L	<0,020	<0,020
Oxygène et matières organiques			
Matière en suspension (MES)	mg/L	15,2	11,0
Demande biologique en oxygène (DBO5)	mg/L	7,31	6,75
Demande chimique en oxygène (ST-DCO)	mg O ₂ /L	70,0	82
Matières azotées et phosphorées			
Azote Kjeldahl	mg/L	6,80	10,0
Nitrite	mg/L	<0,100	<0,100
Nitrate	mg/L	<0,100	<0,100
Azote total	mg/L	6,85	10,1
Phosphate	mg/L	0,470	1,52
Bactériologie			
Coliformes totaux	UFC/100mL	> 24 196	> 2 420
Entérocoques	UFC/100mL	> 24 196	> 2 420

- 11/04/2023 ➔ reçu les résultats de la campagne bimensuelle de mesure de mars 2023 – Qualité de l'eau

La situation ne s'est pas améliorée en avril 2023 avec des valeurs de concentration des coliformes totaux et des entérocoques nettement supérieures aux valeurs limites de concentration définies dans l'autorisation ICPE.

Mars 2023	Unité	Campagne 3	Campagne 4
Paramètres physicochimiques généraux			
Mesure du pH	-	7,08	7,27
Couleur apparente de l'eau	Pt-Co	404	500
Chlore résiduel total	mg/L	<0,020	<0,020
Oxygène et matières organiques			
Matière en suspension (MES)	mg/L	15,0	43,8
Demande biologique en oxygène (DBO5)	mg/L	6,62	6,54
Demande chimique en oxygène (ST-DCO)	mg O ₂ /L	112	191
Matières azotées et phosphorées			
Azote Kjeldahl	mg/L	13,0	14,0
Nitrite	mg/L	<0,100	<0,100
Nitrate	mg/L	<0,100	<0,100
Azote total	mg/L	13,1	14,1
Phosphate	mg/L	1,51	0,790
Bactériologie			
Coliformes totaux	UFC/100mL	> 24 196	> 24 196
Entérocoques	UFC/100mL	> 2 420	> 2 420

- 10/05/2023 → Visite d'inspection DIMENC

La DIMENC a été informée de la forte concentration de coliformes totaux et d'entérocoques

- 19/06/2023 → reçu les résultats de la campagne bimensuelle de mesure de mai 2023 – Qualité de l'eau

Les résultats ont montré une réduction importante de la concentration d'entérocoques. Cependant, les concentrations totales de coliformes sont restées extrêmement élevées au-dessus des valeurs limites de concentration autorisées par le permis ICPE

Mai 2023	Unité	Seuils de l'arrêté	Campagne 7	Campagne 8
Paramètres physicochimiques généraux				
Température	°C	30	-	-
Mesure du pH	-	5,5 à 8,5	8,11	7,65
Couleur apparente de l'eau	mg Pt/L	100	178	252
Chlore résiduel total	mg/L	0,04	<0,05	<0,05
Oxygène et matières organiques				
Matière en suspension (MES)	mg/L	35	24	26
Demande biologique en oxygène (DBO5)	mg/L	25	32	28
Demande chimique en oxygène (ST-DCO)	mg O ₂ /L	125	55	51
Matières azotées et phosphorées				
Azote total	mg/L	20	3,72	4,5
Phosphate dissous	mg/L	3	<0,5	<0,5
Bactériologie				
Coliformes totaux	UFC/100mL	250	> 24 196	> 24 196
Entérocoques	UFC/100mL	100	69	238

- 12/07/2023 → reçu les résultats de la campagne bimensuelle de mesure de juin 2023 – Qualité de l'eau

Les résultats ont montré une réduction des concentrations d'entérocoques en dessous de la limite autorisée par l'autorisation ICPE. Cependant, les concentrations totales de coliformes sont restées extrêmement élevées, très supérieures aux valeurs autorisées.

Juin 2023	Unité	Seuils de l'arrêté	Campagne 9 (05/06/23)	Campagne 10 (21/06/2023)
Paramètres physicochimiques généraux				
Température	°C	30	-	25,6
Mesure du pH	-	5,5 à 8,5	7,36	8,13
Couleur apparente de l'eau	mg Pt/L	100	88	8
Chlore résiduel total	mg/L	0,04	< 0,05	< 0,05
Oxygène et matières organiques				
Matière en suspension (MES)	mg/L	35	5,6	< 2
Demande biologique en oxygène (DBO5)	mg/L	25	4	2
Demande chimique en oxygène (ST-DCO)	mg O ₂ /L	125	19	< 3
Matières azotées et phosphorées				
Azote total	mg/L	20	4,38	1,23
Phosphate dissous	mg/L	3	0,87	< 0,5
Bactériologie				
Coliformes totaux	UFC/100mL	250	14 136	> 2 420
Entérocoques	UFC/100mL	100	6	1

** Mesures réalisées par Néodyme avec une sonde.

- 28/06/2023 → verrouillage de la conduite de l'unité d'eaux usées au point de rejet #23 (ex #14) en conséquence des nombreux problèmes de non-conformité, rencontrés sur la concentration en coliformes totaux et entérocoques rencontrés depuis le début des campagnes de mesure de la qualité de l'eau, commencées en février 2023.

2. MESURES CORRECTIVES

- De février 2023 à juin 2023

La concentration en microzymes a été ajustée dans l'unité d'assainissement dans le but de réduire la concentration en coliformes totaux et en entérocoques en dessous des valeurs limites autorisées définies dans l'autorisation ICPE.

Des discussions ont également été engagées avec des entreprises spécialisées (comme EPUREAU localement) pour trouver un moyen de résoudre ce problème.

- Depuis juillet 2023

Compte tenu des résultats mitigés depuis le début de la campagne de mesure démarée en février 2023, notamment avec des concentrations en coliformes totaux encore nettement supérieures aux valeurs autorisées jusqu'en juin 2023, la décision a été prise de verrouiller l'unité d'assainissement, de stocker les eaux noires dans le réservoir dédié de 45m³, puis d'évacuer les eaux noires à la CSP (voir bordereau ci-joint attestant le traitement d'un envoi pour élimination).

3. ANNEXE

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : 30100	
CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) : <input checked="" type="checkbox"/> Matières de vidange liquides (fosses) <input type="checkbox"/> Matières Graisseuses <input type="checkbox"/> Toilettes chimiques <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :	
1/ PRODUCTEUR (Client) Nom ou raison sociale : SIN BADGE CAPTIVE SHIP Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : <input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Collectif <input checked="" type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/> Restaurant <input type="checkbox"/> Autre Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Date et heure de remise au collecteur : 26/09/23 15h00	Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : A 0.1³
<i>Je soussigné atteste l'exacititude des renseignements ci-dessus.</i> Nom et prénom du signataire : Signature :	
2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement) Nom ou Raison sociale : SARL SEP Bouefoncerec Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : N° d'immatriculation du véhicule : Nom du chauffeur : HOVÈREKA MATUA STOCKAGE - REGROUPEMENT : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Lieu du regroupement : Nombre et Numéro de bordereaux : <i>En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.</i>	
<i>Je soussigné atteste l'exacititude des renseignements ci-dessus.</i> Nom et prénom du signataire : Signature et cachet de l'entreprise :	
3/ UNITE DE TRAITEMENT Nom : SAS CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP) Date et heure 26/09/23 à 15h06 . Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 – 98845. N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc . Site internet : www.csp.nc Quantité reçue (en m3) : A 0.1³ Nombre de bordereaux : 1 LOT ACCEPTE : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Motif du refus : Commentaires : Nom et prénom du signataire : H. R. Signature et cachet de l'entreprise : DML	

Volet 1 : à conserver par le producteur / Volet 2 : à conserver par l'unité de traitement



Société Le Nickel - 2 rue Philogène Lalande Desjardins - BP E5 - 98 848 Nouméa Cedex - (+687) 245 500 - www.sln.nc
 Société anonyme, au capital de 2.107.368.000 XPF - Code APE : 24.10Z - RCS de NOUMÉA : B 050.054 - RIDET : 0 050 054